



EDITO



**Klepto, le chat !**

En Californie, un chat est devenu une véritable star locale. Et pour cause, il vole régulièrement des objets appartenant à tout son voisinage. En trois ans, il aurait subtilisé plus de 600 effets personnels.

Aujourd'hui, les riverains ne s'inquiètent plus de ces nuisances. En effet, ils savent toujours où aller pour récupérer leurs objets.

En effet, Dusty, rebaptisé aujourd'hui Klepto le chat, ramène toujours les objets dérobés chez ses maîtres qui vivent à San Mateo, au sud de San Francisco. Selon ces derniers, «des serviettes, des gants, des chaussures, des chaussettes, des jouets d'enfants», font partis du lot quotidien d'objets dérobés.

Toutefois, si l'affaire tourne aujourd'hui au fait divers insolite, elle aurait pu se traduire autrement compte-tenu des recours difficiles en cas de vols commis sans effraction, ni violence. En effet, c'est à la victime d'apporter la preuve de l'effraction et difficile dans le cas présent de mettre en avant une quelconque responsabilité.

Seul le flagrant délit garantirait une indemnité à la victime. Ce sont les équipes de l'émission Animal Planet qui ont permis récemment de filmer le chat de nuit à l'aide de caméras infrarouges. Le nombre maximum de larcins effectués en une nuit par l'animal s'élève à onze.

Et voilà comment la télévision américaine a rendu célèbre un chat californien qui vole régulièrement des objets de son voisinage depuis trois ans.



Nos domaines d'intervention



Risques Techniques et Industriels



Risques Informatiques



Risques Financiers



Risques Spéciaux

La recrudescence du vol de métaux



Depuis plusieurs années, les vols de matières premières, et plus particulièrement de cuivre, se multiplient sur les chantiers. D'après la Fédération Française du Bâtiment, ces vols se sont généralisés à tout le territoire français, et concernent les entreprises de toutes tailles et de tout corps de métier.

Ces vols s'expliquent, entre autres, par l'augmentation du cours du cuivre, considéré comme un véritable baromètre du marché des métaux, qui ne cessent de s'envoler. Ce cours a récemment dépassé le seuil symbolique des 10 000 \$ la tonne, ce qui pulvérise le précédent record de 8 940 \$ enregistré en juillet 2008.

Cette augmentation est liée à divers phénomènes complexes : augmentation de la consommation Chinoise (doublée en dix ans), problèmes sociaux perturbant régulièrement les sites de production comme récemment à Collahuasi au Chili, affaiblissement de la monnaie Américaine, baisse des stocks mondiaux, etc...

Contrairement aux vols d'engins de chantier, pour lesquels on considère que deux tiers d'entre eux sont des vols « d'opportunité », le vol de matériaux métalliques est généralement perpétré par des bandes organisées. Les malfaiteurs agissent toujours dans la discrétion, la majeure partie des larcins étant commis la nuit et le week-end.

Les principales cibles sont les chantiers de BTP, où l'on trouve des équipements techniques en attente de pose ou déjà installés, ainsi que les lieux de stockage des sociétés spécialisées, principalement les plombiers et électriciens.

Les câbles en cuivre utilisés sur les infrastructures ferroviaires, notamment pour la signalisation des voies de TGV, font l'objet de vols fréquents. En un an, la SNCF avait recensé 2 100 vols, soit une quarantaine par semaine. Ce constat a conduit à la récente signature d'un accord de partenariat avec la gendarmerie, afin de faire surveiller par survols d'hélicoptères les zones à risques.

Pour les entreprises du BTP, les solutions les plus courantes concernent généralement l'amélioration des protections physique (barrières de chantier, blindage de portes, mise en containers, etc.), le gardiennage sur site, ainsi que l'installation de systèmes électroniques (détection anti-intrusion et vidéosurveillance).



Cette recrudescence de vols motive le développement de nouveaux produits parfois innovants, comme par exemple une graisse à apposer sur le cuivre, marquante et presque impossible à retirer, dotée d'un code ADN synthétique qui permet une identification après vol.

**Avis de l'expert :**

*Si le préjudice réel de ces vols est difficilement quantifiable, il demeure extrêmement pénalisant pour les entreprises de BTP.*

*Outre le coût des matériaux, ces vols entraînent généralement des préjudices annexes qui peuvent s'avérer importants pour l'assureur, comme la remise en état des ouvrants en cas d'effraction, ou encore les frais de repose lorsque l'incident concerne, par exemple, du câble électrique déjà posé.*

*Le gardiennage est une mesure de prévention efficace, mais il faut cependant se rappeler que le prestataire n'a pas d'obligation de résultat, les contrats de limitant la plupart du temps à une présence dissuasive.*

*Aussi, il convient que les acteurs concernés soient correctement sensibilisés à ces problématiques de vols, qui doivent faire l'objet de consignes internes spécifiques à chaque société. Décaler les approvisionnements de matériel le plus tard possible minimiserait le stock et de ce fait le vol.*

*(jp.marques@gmconsultant.com - Pôle Risques Techniques Paris)*

**Vos suggestions sont les bienvenues !**

Un sujet d'actualité vous a particulièrement intéressé et vous souhaitez que nous en parlions dans une prochaine lettre d'information ?

Vous souhaitez nous soumettre un thème en vue d'organiser un séminaire ?

Adressez-nous vos suggestions : [evenement@gmconsultant.com](mailto:evenement@gmconsultant.com)





## Séminaire GMC

### Salon Industrie Lyon 2011

La région Rhône-Alpes est la seconde région en termes de valeur ajoutée industrielle, représentant 12,5% du potentiel national.

Cette région représente aussi un cinquième des effectifs français du travail des métaux.

Les métiers de cette branche sont représentés par le décolletage, la mécanique, la tôlerie-chaudronnerie, le travail sur presse, la fonderie,...

Les risques dans cette branche sont très spécifiques et une réponse adaptée est nécessaire. En effet, la nécessité de production de l'assuré conduit à une réactivité immédiate et une solution apportée au cas par cas en fonction des contraintes. La localisation des intervenants permet d'apporter des réponses rapides et efficaces.

Le séminaire que nous organisons le 7 avril prochain, en parallèle du Salon Industrie Lyon 2011 à L'Eurexpo de Lyon, sur le thème « La gestion des sinistres de la sous-traitance industrielle », sera l'occasion de vous exposer les principaux risques encourus par vos assurés ainsi que notre approche méthodologique, nos intervenants répondront à vos interrogations et vous feront part de leur évaluation des risques. Ce séminaire sera suivi d'une visite du salon.

## Faute de méthode, le taux d'échec reste élevé !

Le second baromètre annuel de l'« observatoire des projets en France à dominante SI » sera publié au printemps 2011. Rappelons qu'à l'instar du Chaos Report annuel publié aux Etats-Unis par le Standish Group, la parution 2010 de ce baromètre français, premier du genre, avait mis en évidence une tendance qualifiée alors de catastrophique : seuls 30% des projets informatiques aboutissent dans les délais et budgets initialement prévus et 70 % échouent ou dérivent sensiblement en termes de délais et de budget.

Les causes de ces échecs, des deux côtés de l'Atlantique, sont pourtant identifiées depuis longtemps. Force est cependant de constater que les entreprises peinent à mettre en œuvre les bonnes pratiques :

- Référentiels de bonnes pratiques peu ou mal utilisés ;
- Rôle du chef de projet mal défini et manquant d'autonomie et/ou insuffisamment formé et disponible ;
- Développements au fil de l'eau avec des cahiers des charges peu ou mal formalisés ;
- Absence de système de gestion de projet collaboratif (près de 90% des cas) ;
- Défaut d'anticipation des interdépendances entre des projets parallèles ;
- Défaut de gestion des risques et de la qualité (intégré au processus projet dans moins de 10% des cas) ;
- Défaut de formalisme dans la remontée d'incidents et/ou demande de modification en cours de projets ;

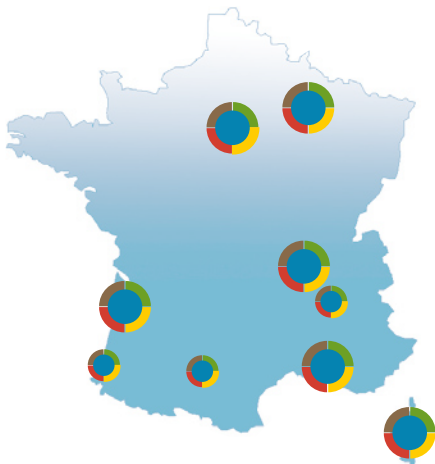
### Avis de l'expert :

*Loin d'avoir été découvertes à l'occasion de l'étude menée en France, les carences relevées ici sont, peu ou prou, les mêmes que celles que relève le Standish Group depuis 1994 et correspondent à ce que notre Cabinet est régulièrement amené à connaître dans les dossiers qui lui sont confiés sur ce thème.*

*Le cas le plus fréquent est celui du projet informatique négocié au forfait et qui dérape de façon exponentielle jusqu'à ce qu'éclate un litige entre le client (MOA) et la prestataire (MOE) :*

- La MOA reprochant à la MOE le dépassement des délais et du budget ainsi que le manque de visibilité sur le reste à faire ;
- La MOE reprochant à la MOA une dérive constante du périmètre fonctionnel ainsi qu'un défaut d'implication et de collaboration ;

*Si la vérité est généralement entre les deux, les projets informatiques complexes engendrent le plus souvent des contentieux à la fois long et onéreux. Cette caractéristique tient essentiellement à l'important travail de « reverse engineering » et de pédagogie à mener pour parvenir à retro-documenter le déroulement du projet et mettre en évidence les véritables causes de son échec. (luc.talarico@gmconsultant.com - Pôle Risques informatiques)*



Paris • Marseille • Bordeaux  
Lyon • Bastia • Reims

Un point d'entrée unique pour l'ensemble de nos bureaux :

N° Indigo 0 825 876 908

Prix d'une communication locale

Fax. 01 47 58 09 68

info@gmconsultant.com

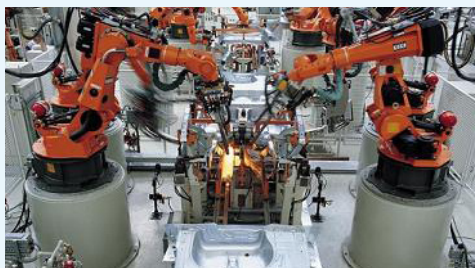
www.gmconsultant.com

## L'événement

### Notre équipe se renforce !!

**Alexis LANCE** a rejoint le pôle Risques techniques et industriels de Bordeaux en tant qu'Expert Technique et Automobile agréé. Expert depuis 1992, Alexis a su développer une technique et un savoir faire qui nous permettent aujourd'hui de développer la RC des professionnels de l'automobile.

Aujourd'hui, la responsabilité des professionnels de l'automobile est de plus en plus mise en cause du fait de plusieurs facteurs: augmentation constante du coût des réparations, démocratisation des contrats protection juridique, comportements procéduriers en évolution, crise économique...



## La photo du mois

### Un pont géant entre le Nevada et l'Arizona



Il aura fallu attendre 8 ans et dépenser 240 millions de dollars pour que cette véritable merveille d'ingénierie se dresse à 270m au dessus du Colorado. Ce pont de béton armé d'une longueur de 580 mètres relie maintenant les villes de Las Vegas et Phoenix. Les piliers qui le supportent sont si gigantesques (de la longueur de plusieurs terrains de football) qu'ils sont les plus hauts de toute la planète et peuvent résister aux vents les plus violents ainsi qu'aux tremblements de terre.

Visualisez la vidéo de toute la construction de cette incroyable oeuvre sur notre site internet.